Observatoire des Élections en Europe

Corinne Deloy

Résultats

Le Parti démocrate de Janez Jansa vire en tête aux élections législatives en Slovénie mais devrait avoir du mal à former une coalition gouvernementale

Le Parti démocrate (SDS), dirigé par l'ancien chef du gouvernement (2004-2008 et 2012-2013), Janez Jansa, est arrivé en tête des élections législatives anticipées (de quelques mois) qui se sont déroulées le 3 juin en Slovénie. Il a recueilli 24,96% des suffrages et remporté 25 sièges au Drzavni Zbor (Assemblée nationale), chambre basse du Parlement, soit +4 par rapport aux précédentes élections législatives du 13 juillet 2014.

La liste Marjan Sarec (LMS), du nom du candidat malheureux à la dernière élection présidentielle (22 octobre-12 novembre 2017) avec 46,91% au 2e tour de scrutin, a pris la 2e place avec 12,66% des voix et 13 élus.

Les Sociaux-démocrates (SD), membre de la coalition gouvernementale sortante, emmenés par le ministre de l'Agriculture, des Forêts et de l'Alimentation et vice-président du gouvernement sortant Dejan Zidan, sont arrivés en 3e position avec 9,92% des suffrages et 10 sièges (+4). Ils sont suivis par le Parti moderne du centre (SMC) du Premier ministre sortant Miro Cerar, qui a enregistré un net recul avec 9,75% des voix et 10 sièges (-26).

La Gauche (Levica) de Luka Mesec est arrivée en 5e position avec 9,29% des voix et 9 députés. Viennent ensuite Nouvelle Slovénie (NSi), parti conduit par Matej Tonin, avec 7,13% des suffrages et 7 sièges (+2) ; l'Alliance Alenka Bratusek (ZaAB), centriste, dirigée par l'ancienne Première ministre (2013-2014), avec 5,12% des voix et 5 élus (+1) ; le Parti démocratique des retraités (DeSUS), membre de la coalition gouvernementale sortante présidé par le ministre sortant des Affaires étrangères, Karl Erjavec, a perdu la moitié de ses élus avec 4,91% et 5 sièges, (-5) et enfin le Parti national (SNS), conduit par Zmago Jelincic, retrouve les bancs du parlement avec 4,2% des voix et 4 députés (+4).

Au total, 9 partis seront représentés au Parlement, un record dans l'histoire du pays. 2 dirigeants de partis, Karl Erjavec et Alenka Bratusek, n'ont toutefois pas été réélus le 3 juin.
Le Parti démocrate s'est imposé dans la quasi-totalité des 88 circonscriptions électorales. La Gauche a réalisé ses résultats les plus élevés à Ljubljana et la Liste Marjan Sarec à Kamnik, dont Marjan Sarec est le maire.

Un peu plus d'un Slovène sur deux s'est rendu aux urnes : la participation s'est élevée à 51,97%, soit quasiment identique à celle enregistrée lors des élections législatives du 13 juillet 2014 (51,73%). 53 158 personnes avaient choisi de voter de façon anticipée, soit 3,10% des électeurs inscrits en Slovénie.

Elections législatives en Slovénie
3 Juin 2018

Résultats des élections législatives du 3 juin 2018 en Slovénie

Participation : 51,97%

Partis politiques	Nombre de voix obtenues	Pourcentage des suffrages recueillis	Nombre de sièges
Parti démocrate (SDS)	219 415	24,96	25
Liste Marjan Sarec (LMS)	111 299	12,66	13
Sociaux-démocrates (SD)	87 234	9,92	10
Parti moderne du centre (SMC)	85 705	9,75	10
La Gauche (Levica)	81 689	9,29	9
Nouvelle Slovénie (NSi)	62 682	7,13	7
Alliance Alenka Bratusek (ZaAB)	45 000	5,12	5
Parti démocratique des retraités (DeSUS)	43 129	4,91	5
Parti national (SNS)	36 904	4,20	4
Autres	274 842	12,06	0

Source : https://volitve.gov.si/dz2018/en/#/rezultati

C'est avec le slogan « La Slovénie d'abord ! » et un discours fermement anti-immigrés que le Parti démocrate (SDS) s'est imposé dans les urnes le 3 juin. Le parti a fait campagne sur la défense de l'identité slovène qu'il affirme menacée par l'arrivée de réfugiés venus du Moyen Orient (notamment de Syrie et d'Irak) ou d'Afrique (d'Ethiopie, du Soudan et de Libye). Durant sa campagne électorale, Janez Jansa s'est largement inspiré du Premier ministre hongrois Viktor Orban (FIDESZ-MPP) qui est d'ailleurs venu lui apporter son soutien le 11 mai, jour du lancement de la campagne de son parti. Le chef du gouvernement hongrois a qualifié Janez Jansa de « garant de la survie du peuple slovène ».

« Ceux qui nous ont accordé leur confiance ont voté pour un parti qui fait de la Slovénie sa priorité. Nous avons fait un premier pas pour un Slovénie forte et responsable en Europe. Nous sommes convaincus qu'un premier pas a été franchi vers la transformation de la Slovénie en un pays où le bien-être et la sécurité des Slovènes seront prioritaires » a déclaré Janez Jansa à l'annonce des résultats. « Quand on parle de migrants, le Parti démocrate joue sur du velours, la majorité des Slovènes étant plutôt hostiles aux migrants et sceptiques quant à leur intégration » a indiqué Alem Maksuti, analyste politique à l'Institut du management politique.

Le Parti démocrate devrait cependant rencontrer des difficultés pour constituer une coalition gouvernementale. La tradition slovène veut que le dirigeant du parti arrivé en tête des élections législatives soit sollicité pour former le gouvernement. Durant la campagne électorale, le président de la République Borut Pahor a répété qu'il respecterait cette tradition. « Nous devrons probablement attendre quelque temps avant que de sérieuses négociations sur un nouveau gouvernement puissent débuter. Nous n'avons pas peur des jours à venir. Nous les attendons avec impatience » a déclaré Janez Jansa à l'issue du scrutin. En effet, la quasi-totalité des partis politiques ont exclu de participer à une coalition gouvernementale avec le Parti démocrate durant la campagne électorale.

Maire de Kamnik, ville de 29 000 habitants située au nord du pays, ancien acteur (il a créé un personnage de fermier appelé Ivan Serpentinsek) et imitateur, Marjan Sarec, dont la liste est arrivée en 2e position, a indiqué qu'il ne participerait pas

à un gouvernement qui rassemblerait des partis de droite. « En répandant la peur des migrants et en faisant intervenir le Premier ministre d'un pays étranger (Viktor Orban) dans les élections législatives slovènes, Janez Jansa a franchi la ligne rouge » a déclaré Marjan Sarec.

« Je veux participer à un gouvernement constitué de partis favorables à une Slovénie ouverte et libre et non pas être membre d'un gouvernement qui compterait un parti extrémiste qui défend le populisme et effraie les gens » a souligné le Premier ministre sortant, Miro Cerar. Les Sociaux-démocrates, le Parti démocratique des retraités, la Gauche et l'Alliance Alenka Bratusek ont également affirmé qu'ils refuseraient de rejoindre le Parti démocrate au gouvernement. Nouvelle Slovénie est la seule à ne pas s'être alignée sur cette position.

Si Janez Jansa ne parvient pas à réunir une coalition gouvernementale, le président de la République pourrait solliciter Marjan Sarec pour prendre la tête du gouvernement. « Si chacun reste fidèle à ses propos de campagne électorale, nous devrions avoir l'opportunité de former un gouvernement » a d'ailleurs déclaré ce dernier. La possibilité de former une coalition gouvernementale rassemblant les opposants à Janez Jansa n'apparaît pas évidente car la gauche est particulièrement fragmentée. « Je m'attends à de longues négociations. Nous n'aurons sans doute pas de gouvernement avant le mois de septembre » a précisé Tanja Staric, analyste politique de la radio slovène. « Les élections législatives risquent de déboucher sur un scénario à l'italienne et échouer à permettre la construction d'une coalition gouvernementale stable. La probabilité d'avoir à retourner aux urnes est forte » a indiqué Zarko Puhovski, professeur de philosophie politique à l'université de Zagreb (Croatie) durant la campagne électorale.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.